

# LE PETIT PÉTRIPONTAIN

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE PONT-SAINT-PIERRE

## LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Voilà, c'est reparti pour un nouveau mandat et je vous remercie très sincèrement pour votre soutien. Vous êtes nombreux à avoir renouvelé votre confiance à notre équipe. Certains ont fait un autre choix et nous le respectons. L'objectif est désormais de travailler ensemble pour notre village.

Dans ce numéro, plus étoffé, sont présentés les membres du nouveau conseil municipal, les délégués dans les syndicats et à la communauté de communes, la composition des commissions communales.

Vous découvrirez également un premier focus sur des associations pétripontaines notamment le nouveau comité des fêtes dont nous ne pouvons que nous réjouir qu'il reprenne vie.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Très cordialement.

Valérie Lavigne Courteux Maire de Pont-St-Pierre



## SOMMAIRE

### Page 1 : Le mot du Maire

- Quelques dates à retenir

### Page 2 : Quelques dates (suite)

- Un nouveau composteur
- Le broyeur du SY.G.O.M.
- Le nettoyage de printemps

### Page 3 : Conseils municipaux du 9 mars et du 20 mars

### Page 4 : Conseils municipaux du 30 mars et du 27 avril

### Page 5 : « Les Bouleaux »

- L'école primaire
- Ferdinand Dubois

### Page 6 : Elections

- Le nouveau Conseil Municipal
- Nos délégués

### Page 7 : Nos délégués (suite)

- Autres représentants

### Page 8 : Nos élus à la C.D.C.L.A.

- 8 mai, cérémonie et repas

### Page 9 : Andelle Natation

- Les Amis Du Château
- Studio Sports

### Page 10 : L'Amicale Laïque

- Andelle Remise en Forme
- Le Cercle Philatélique
- Le Comité des Fêtes

### Page 11 : Connaissez-vous bien Pont-St-Pierre ?

- Informations pratiques santé

### Page 12 : Informations pratiques

## QUELQUES DATES À RETENIR

- ♦ **Vendredi 29 mai** : café littéraire à la Bibliothèque Pour Tous à 14h30.
- ♦ **Samedi 30 mai** : chansons avec l'association « Haugr » de 10h30 à 11h30 sur le marché.  
Réunion sur le compostage - SY.G.O.M. - s. Calvo
- ♦ **Dimanche 31 mai** : « Pierres en Lumières ». Concert à 15h30 à l'église avec l'orchestre « Clarival ».
- ♦ **Samedi 6 juin** : fête de clôture de la saison culturelle de la C.D.C.L.A. - 18h - Lorleau (château St Crespin)
- ♦ **Dimanche 7 juin** : journée de la bicyclette - entre 9h et 16h - RDV à la Maison Pour Tous.
- ♦ **Samedi 20 juin** : avec les « Amis du Château », fête de la musique - de 14h30 à 23h - Allée du Château.
- ♦ **Samedi 27 juin et dimanche 28 juin** : Fête Saint Pierre - feu d'artifice samedi à 23h au stade Philbert – avec le nouveau Comité des Fêtes, foire à tout dimanche de 6h à 18h30 place du Square et Allée du Château - fête foraine place du Marché.

(suite page 2)

## QUELQUES DATES À RETENIR (suite)

- ◆ **Mardi 14 juillet** : fête nationale - cérémonie au monument aux morts à 10h30.
- ◆ **Samedi 25 juillet** : avec le SY.G.O.M. et les ressourceries : sensibilisation au réemploi des objets  
Déchèterie de Romilly-Sur-Andelle
- ◆ **Samedi 29 août** : cérémonie pour la libération de Pont-Saint-Pierre à 11 h au monument aux morts.
- ◆ **Samedi 5 septembre** : avec la C.D.C.L.A., fête du sport et des associations - de 13h à 17h - gymnase de Perriers-Sur-Andelle.

## UN NOUVEAU COMPOSTEUR À LA RÉSIDENCE DU PARC

Dans le prolongement de la mise en place par le SY.G.O.M. (*Syndicat de Gestion des Ordures Ménagères*) de 3 composteurs près de l'église, sur la place du Marché et au square G. Philbert, un composteur partagé a été installé près de la Résidence du Parc. En partenariat avec le bailleur SILOGE et la commune, Ludovic Botte, représentant du SY.G.O.M., a présenté aux résidents la technique du compostage partagé avec un diaporama suivi d'un quizz.



Puis, place à la démonstration : Après avoir déposé leurs épluchures de fruits et légumes dans le « bac d'apport », les résidents ont mis un peu de copeaux de bois du bac de « matière sèche ». Régulièrement, le SY.G.O.M. transvasera le contenu de ce « bac d'apport » dans le « bac de maturation » : au bout de 8 à 12 mois, le compost pourra être utilisé pour accompagner des plantations.

Après le verre de l'amitié, chacun est reparti avec un petit seau pour mettre ses déchets.

## LE BROUYEUR

Le SY.G.O.M. met à disposition des communes un broyeur de végétaux, pour offrir ainsi un service de proximité, éviter des voyages en déchèterie et aussi pouvoir récupérer le broyat.

Nous utilisons régulièrement ce service et les prochaines dates sont les suivantes : **3 juillet, 4 septembre et 6 novembre**. Si vous souhaitez en bénéficier, merci de prendre contact par mail [mairie@pontsaintpierre.fr](mailto:mairie@pontsaintpierre.fr) afin de fixer un rendez-vous.

Attention, le broyage de thuyas n'est pas possible, trop résineux.

Il est aussi possible de récupérer des copeaux de bois pour vos plates-bandes (contacter la Mairie).

## LE NETTOYAGE DE PRINTEMPS



Le 28 mars dernier, la Communauté de Communes, en partenariat avec l'association « HAUGR » et le SY.G.O.M., organisait un nettoyage de printemps simultanément dans plusieurs communes du territoire. 6 communes ont répondu à l'appel dont Pont-Saint-Pierre.

Ce sont ainsi une quinzaine de personnes qui se sont réunies à la Maison Pour Tous afin d'organiser les équipes et les secteurs, notamment les pourtours de la commune.

Environ 4 m<sup>3</sup> de déchets ont été récupérés parmi lesquels nous avons trouvé un casque, des pneus, un sapin artificiel, une cage à chats... bref des objets que l'on ne devrait pas trouver dans la nature. Et il en reste encore !

Le slogan « La nature n'est pas une poubelle » prend tout son sens : respectons là !

## CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 9 MARS



- La société Pierval prélève actuellement 150 000 m<sup>3</sup> par an dans la nappe de l'Albien, par un forage à 175 m de profondeur. Elle souhaite atteindre 350 000 m<sup>3</sup> par an avec un nouveau forage. Le Conseil Municipal doit donner son avis : il est favorable à l'unanimité.
- Des acquéreurs éventuels d'une propriété au 66 Grande Rue souhaitent y faire des gîtes et accueillir des événements privés. Ils demandent l'avis du Conseil avant l'acquisition. En l'absence de projet concret, le conseil refuse de se prononcer.
- Les propriétaires d'une parcelle de 570 m<sup>2</sup>, proche de la voie ferrée à Calleville, souhaitent vendre celle-ci. Pour préserver la quiétude du voisinage, la Mairie pourrait acquérir cette parcelle. Le Conseil mandate Mme le Maire pour étudier un prix d'achat.
- Le Conseil est favorable à la mise à disposition de deux locaux, un appartement vacant à l'école et un bâtiment derrière la mairie, pour permettre aux pompiers, par convention d'une année renouvelable, de disposer de lieux d'exercice, sans dégradation des locaux et dans le respect du voisinage.
- La réhabilitation des courts de tennis est devenue incontournable. Le Conseil accepte le plan de financement des travaux, de 87 192,40 € H.T., sous réserve de l'obtention de subventions laissant un reste à réaliser pour la commune de 17 596,24 € H.T.
- Des devis seront sollicités pour l'abattage de 2 peupliers sur une parcelle communale et proches d'une habitation, pour la sécurisation de celle-ci.
- Le conseil approuve l'adhésion au service d'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments publics proposé par le S.I.E.G.E. 27 (*Syndicat Intercommunal pour l'Electricité et le Gaz de l'Eure*) par convention triennale et cotisation annuelle de 1 176 €.
- Adoptions à l'unanimité liées au budget :
  - 1) Compte Financier Unique 2025 du budget communal (fonctionnement : excédent de 340 873,42 € / investissement : déficit de 13 518,34 € / Résultat : excédent de 327 355,08 €).
  - 2) Affectation du résultat :
    - Compte 001 : Déficit de la section d'investissement de 13 518,34 € / Compte 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé de 40 222,34 €
    - Compte 002 : Excédent de résultat de fonctionnement reporté de 300 651,08 €
  - 3) Montant total de 23 000 € pour subventionner les associations.
  - 4) Augmentation de 0,05 € du coût du repas au restaurant scolaire.
  - 5) Maintien des tarifs de location des salles communales.
  - 6) Taux des contribution directes : reporté au prochain conseil (manque d'informations de l'administration fiscale)
  - 7) Budget primitif 2026 (avec les anciens taux) :
    - Fonctionnement : dépenses et recettes de 1 702 980,08 €
    - Investissement : dépenses et recettes de 2 617 210,34 €



## CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 20 MARS

- Election du Maire (vote à bulletin secret) : une seule candidate, Mme Valérie Lavigne-Courteux. Elle est élue Maire de Pont-Saint-Pierre par 14 voix pour et 1 abstention
- A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe le nombre d'adjoints à 3.
- Election des adjoints au Maire (vote à bulletin secret) : une seule liste, avec Mr Philippe Hébert, Mme Katie Aubril, Mr Philippe Levacher. Ils sont élus adjoints au Maire par 14 voix pour et une abstention.

Mr Philippe Hébert sera adjoint à la voirie, Mme Katie Aubril sera adjointe à l'environnement, Mr Philippe Levacher sera adjoint à la vie locale et au patrimoine.

## CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 30 MARS



- Le Maire peut déléguer une partie de ses compétences à des conseillers municipaux (article L 2122-18 du C.G.C.T. - *Code Général des Collectivités Territoriales*). Le Conseil désigne, par 14 voix pour et 1 voix contre) les délégués suivants : Mme Véronique Gallienne aux bâtiments communaux et aux finances, Mr René Duriez à la communication et Mr Abdelkader Oulal à l'action sociale.
- Mme le Maire percevra, de droit, pour les communes entre 1 000 et 3 499 habitants (article L 2123-23 du C.G.C.T.), une indemnité de fonction mensuelle de 2 289,56 € bruts (environ 20% de charges).
- Attribution aux 3 adjoints d'une indemnité de fonction correspondant au taux de 18,37 % de l'indice brut terminal de la fonction publique 1 027 (taux maximal de 21,38 %), soit un montant mensuel de 755 € bruts (environ 20% de charges) : unanimité du Conseil.
- Le Conseil attribue, à l'unanimité, une indemnité de fonction aux 3 conseillers délégués, au taux de 5 % de l'indice 1 027 (taux maximum 6 %) soit 205,53 € bruts (environ 20% de charges).
- Le Conseil accorde, à l'unanimité, des délégations au Maire prévues à l'article L 2122-22 du C.G.C.T. qui permettent, dans certains cas, d'agir sans attendre la décision du Conseil Municipal.
- Le Conseil désigne, à l'unanimité, les délégués titulaires et suppléants dans les différents syndicats. Il valide la constitution des commissions communales, animées par les 3 adjoints au Maire et les 3 conseillers délégués, qui feront des propositions au Conseil qui prendra ensuite les décisions. Il désigne des représentants à la C.C.I.D. (Commission Communale des Impôts Directs), au C.N.A.S. (Centre National d'Action Sociale), au C.L.E.P. (Centre de Loisirs Educatifs). Il désigne le correspondant défense.
- Le Conseil décide, à l'unanimité, de maintenir les taux des contributions directes 2026 identiques à ceux votés en 2025. : taxe foncière sur les propriétés bâties de 47.01 % ; taxe foncière sur les propriétés non bâties de 72.79 % ; taxe d'habitation : 23.33 %. N.B. : L'Etat a opéré une augmentation de 0.8 % pour 2026 des bases sur lesquelles s'appliquent ces taux .
- Le Conseil décide, à l'unanimité, d'étendre la période de fermeture à la circulation motorisée de la V.C. 92 (« Les Bouleaux ») à tous les dimanches et à tous les jours fériés de chaque année : du 01/04 au 31/10 (heure d'été), fermeture de 10h à 20h ; du 01/11 au 31/03 (heure d'hiver), fermeture de 10h à 19h.

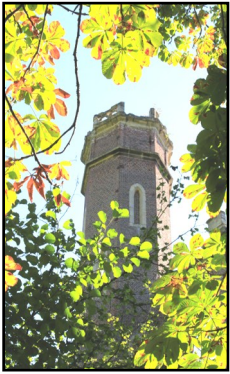
## CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 AVRIL

### Le Conseil Municipal

- désigne à l'unanimité les représentants de Pont-Saint-Pierre dans les commissions de la Communauté de Communes Lyons-Andelle.
- accepte à l'unanimité
  - ⇒ le devis de 38 935,98 € pour la réalisation d'un quai bus, avec des subventions de 25 232 € du Département et 22 865,76 € de la Région.
  - ⇒ la réalisation de 7 relevés topographiques, pour un montant de 6714,27 €, préalablement à d'éventuels futurs travaux (réfection de parkings, réalisation de trottoirs).
- valide à l'unanimité
  - ⇒ le règlement scolaire actualisé
  - ⇒ la reconduction des tarifs de l'an passé pour les personnes de moins de 67 ans ou extérieures à Pont-Saint-Pierre pour le repas du 8 mai.
  - ⇒ le tir du feu d'artifice de la Saint-Pierre par la société « 8<sup>e</sup> Art » pour 6 150 €.

*Les comptes rendus complets de ces conseils sont à votre disposition à la mairie.  
Vous pouvez aussi les retrouver sur le site de la commune et sur Panneau Pocket.*

## FERMETURE DE LA V.C. 92 LE DIMANCHE



La V.C. 92, aussi appelée « l'Allée des Bouleaux », est fermée à la circulation motorisée certains dimanches, pour la réserver aux piétons, cyclistes, familles.

Cette route, sur 2,5 kms, entre les bois et les champs, longe l'Andelle, passe au pied des ruines majestueuses de l'ancienne filature Levavasseur avant d'arriver devant l'abbaye de Fontaine-Guérard. C'est un lieu de promenade bien agréable.

Le nouveau conseil municipal a décidé d'étendre cette période de fermeture.

**Désormais, la V.C. 92 sera fermée tous les dimanches et jours fériés du 1er avril au 31 octobre de 10h à 20h et du 1er novembre au 31 mars de 10h à 19h.**

Cette fermeture est réglementée par un arrêté municipal permanent.

Elle est matérialisée par des barrières habituellement cadenassées qui sont rabattues en travers de la route à chaque extrémité. Seuls les riverains peuvent y accéder pendant la période de fermeture : habitant, propriétaire de parcelle boisée ou cultivée.

Ce sont les 15 conseillers municipaux qui, à tour de rôle, ferment et ouvrent les barrières pour empêcher le passage des véhicules motorisés.

A noter la présence de bancs le long de la V.C. 92, installés depuis longtemps : le premier est à l'entrée de la route, le deuxième est installé 500 m plus loin, le troisième est face à la filature.

## ÉCOLE PRIMAIRE : UN BEAU VOYAGE MUSICAL

Depuis maintenant 2 années scolaires, les enseignants portent un projet chorale réunissant l'ensemble des élèves autour d'un thème commun. Cette année, les enfants ont embarqué pour un véritable « tour du monde » musical à travers des chants inspirés de différents pays et cultures. Nouveauté de cette édition : une représentation organisée hors temps scolaire a également été proposée aux familles.

Afin de permettre à chacun de participer dans les meilleures conditions, deux chorales ont été constituées, l'une regroupant les élèves de la Petite Section au CE1, l'autre avec les élèves du CE2 au CM2. Chaque semaine, les élèves se sont retrouvés pour une séance de chant choral, préparant un répertoire varié autour du voyage et des cultures du monde. Ce projet leur a permis de développer leur écoute, leur mémoire, leur confiance en eux, mais aussi le plaisir de chanter ensemble.

Les plus jeunes se sont produits le 18 décembre à la salle Calvo, tandis que les élèves plus âgés ont offert leur spectacle le 7 avril. Ces moments musicaux ont rencontré un beau succès auprès des familles présentes.

À l'issue de chaque représentation, un temps convivial a été partagé autour de préparations réalisées par les élèves avec l'aide de parents volontaires, lors d'ateliers cuisine organisés en amont. Un grand merci à eux pour leur implication et leur disponibilité.



L'équipe enseignante adresse également ses remerciements à la municipalité pour le prêt de la salle Calvo, indispensable à la réalisation de ces spectacles, ainsi qu'aux deux mères musiciennes qui ont accompagné les élèves sur certains chants.

Bravo à tous les élèves pour leur investissement et leur enthousiasme, ainsi qu'aux enseignants pour la mise en œuvre de ce beau projet fédérateur et culturel.



Ferdinand Dubois nous a quittés.

Parce qu'il voulait agir pour les autres, être constructif, il avait rejoint l'équipe municipale et il était ainsi devenu Maire-Adjoint, en charge de la voirie, pendant les deux mandats de René Duriez, entre 2008 et 2020.

Ferdinand était toujours disponible, à l'écoute des doléances, toujours à la recherche d'une solution pour répondre positivement aux demandes.

Nous adressons nos sincères condoléances à Anne-Marie et sa famille.

# ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2026

## LES RÉSULTATS

Rappel : le nombre de sièges à pourvoir était de 15 pour Pont-Saint-Pierre

Electeurs inscrits : 823

Electeurs votants : 531 ( 64,52 %)

Bulletins blancs et nuls : 12

Suffrages exprimés : 519

Liste « Notre village notre engagement » : 397 voix (76,49 %)

Liste « Pont-Saint-Pierre bien plus qu'un village » : 122 voix (23,51 %)

Répartition des sièges en application du code électoral :

La liste ayant obtenu plus de 50 % des suffrages exprimés a obtenu 8 sièges.

Les sièges restants ont été répartis selon le quotient électoral (nombre de suffrages exprimés divisé par le nombre de sièges restant à pourvoir), soit 6 sièges pour la liste majoritaire et 1 siège pour la deuxième liste.

### Notre village notre engagement

14 élus.

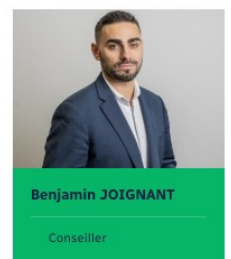
Mmes et Mrs Valérie Lavigne Courteux, Philippe Hébert, Katie Aubril, Philippe Levacher, Kristell Chedru, René Duriez, Véronique Gallienne, Marc Godefroy, Lorna Vézier, Abdelkader Oulal, Christelle Duho, Romain Chevallier, Laura Gouriou, Christophe Leterme

### Pont-Saint-Pierre bien plus qu'un village

1 élu.

Mr Benjamin Joignant

## LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



## LES DÉLÉGUÉS

Ils ont été désignés à l'unanimité par le Conseil Municipal du 30 mars.

**Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz de l'Eure (S.I.E.G.E. 27) :**

Mr René Duriez délégué titulaire / Mr Philippe Hébert délégué suppléant.

**Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de l'Andelle et ses Plateaux (S.I.A.E.P.A.P.) :**

Mme Katie Aubril et Mr Philippe Levacher délégués titulaires / Mrs Philippe Hébert et René Duriez délégués suppléants.

## NOS DÉLÉGUÉS (suite)

### **Syndicat Intercommunal pour l'Ecole de Musique Romilly/Pitres/Pont-Saint-Pierre (S.I.E.M.) :**

Mmes Kristell Chedru (élue vice-présidente), Lorna Vézier et Christelle Duho, Mrs Philippe Levacher et Romain Chevalier délégués titulaires / Mmes Laura Gouriou et Valérie Lavigne-Courteux déléguées suppléantes.

### **Syndicat Intercommunal de l'Ensemble Aquatique et Ludique (S.I.D.E.A.L.) :**

Mme Véronique Gallienne (réélue vice-présidente), Mrs Marc Godefroy et Romain Chevalier délégués titulaires.

Mr Christophe Leterme, Mmes Valérie Lavigne-Courteux et Laura Gouriou délégués suppléants.

**Membres des commissions communales** : Ils ont été désignés lors du Conseil Municipal du 30 mars. Ces commissions feront des propositions au Conseil Municipal qui prendra des décisions.

- **Voirie** : Elle est animée par Mr Philippe HEBERT. Membres : Mmes Kristell Chedru et Valérie Lavigne-Courteux, Mrs René Duriez, Philippe Levacher et Benjamin Joignant.
- **Environnement** : Mme Katie AUBRIL. Membres : Mmes Lorna Vézier, Véronique Gallienne et Valérie Lavigne-Courteux, Mrs Philippe Hébert, Benjamin Joignant et Philippe Levacher.
- **Vie locale et patrimoine** : Mr Philippe Levacher. Membres : Mmes Christelle Duho, Lorna Vézier et Valérie Lavigne-Courteux, Mrs Abdelkader Oulal et Philippe Hébert.
- **Finances** : Mme Véronique Gallienne. Membres : Mmes Kristell Chedru, Katie Aubril, Lorna Vézier et Valérie Lavigne-Courteux, Mr Marc Godefroy.
- **Bâtiments communaux** : Mme Véronique Gallienne. Membres : Mmes Laura Gouriou, Kristelle Chedru, Valérie Lavigne-Courteux, Mrs Christophe Leterme, Marc Godefroy et Abdelkader Oulal.
- **Communication** : Mr René Duriez. Membres : Mmes Lorna Vézier, Katie Aubril et Valérie Lavigne-Courteux, Mrs Benjamin Joignant, Romain Chevalier et Philippe Levacher.
- **Action sociale** : Mr Abdelkader Oulal. Membres : Mmes Véronique Gallienne et Valérie Lavigne-Courteux, Mrs René Duriez et Romain Chevalier.

## AUTRES REPRÉSENTANTS

Ils ont été désignés à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 30 mars

### **Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.)**

Son rôle est consultatif. Elle donne notamment son avis sur la mise à jour des bases d'imposition selon les changements intervenus dans les propriétés non bâties et propriétés bâties de chaque commune, qu'il s'agisse des constructions nouvelles, des démolitions, des additions de construction, des changements d'affectation.

Elle est composée de 12 membres dont 6 extérieurs au Conseil Municipal. C'est l'administration fiscale qui arrêtera la composition de cette commission.

Membres du Conseil Municipal proposés : Mme Kristell Chedru, Mrs Christophe Leterme, Benjamin Joignant, René Duriez, Abdelkader Oulal et Marc Godefroy.

### **Comité National d'Action Sociale (C.N.A.S.)**

Son rôle est similaire à celui d'un comité d'entreprise du secteur privé. Il mutualise l'action sociale pour les agents des collectivités territoriales, en offrant des aides financières, des prestations sociales et des avantages culturels et de loisirs.

Pour le personnel : Mme Véronique Kervarrec / Pour les élus : Mr Christophe Leterme.

### **Centre de Loisirs Educatifs de Pont-Saint-Pierre (C.L.E.P.)**

Représentants des élus : Mmes Lorna Vézier et Kristell Chedru, Mrs Romain Chevalier et Christophe Leterme.

### **Correspondant défense**

Mr Marc Godefroy. Il sera l'interlocuteur privilégié entre la commune et les autorités militaires, pour promouvoir l'esprit de défense et le devoir de mémoire.

## À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LYONS-ANDELLE

Mr Jean-Luc Romet, Maire de Romilly-Sur-Andelle, a été réélu président de la C.D.C.L.A. et Mme Valérie Lavigne Courteux, Maire de Pont-Saint-Pierre, a été réélue vice-présidente en charge des sports et des associations lors du Conseil Communautaire du 16 avril.

Le Conseil Communautaire est composé de délégués des 30 communes.

Pont-Saint-Pierre dispose de deux délégués. Ceux-ci ont été élus en même temps que les conseillers lors des élections municipales du 15 mars : Mme Valérie Lavigne Courteux et Mr Philippe Hébert.

Elus de Pont-Saint-Pierre dans les commissions, désignés lors du Conseil Municipal du 27 avril.

- Finances et affaires générales : Mme Véronique Gallienne.
- Attractivité (économie, dynamisation commerciale, culture, tourisme) : Mr Philippe Levacher.
- Seniors et santé : Mme Valérie Lavigne Courteux.
- Voirie et mobilité : Mr Philippe Hébert.
- Patrimoine bâti et coopération avec les communes : Mr Philippe Hébert.
- Urbanisme et environnement : Mme Katie Aubril.
- Cycle de l'eau : Mme Kristell Chedru.
- Sports et associations : Mme Valérie Lavigne Courteux.
- Famille (parentalité, enfance, jeunesse) : Mme Christelle Duho.

C.I.I.D. (*Commission Intercommunale des Impôts Directs*) : Mmes Véronique Gallienne et Valérie Lavigne Courteux

P.L.U.I. (*Plan Local d'Urbanisme Intercommunal*) : Mrs Christophe Leterme et René Duriez

SY.M.A. (*Syndicat Mixte du Bassin de l'Andelle*) : Mme Christelle Duho déléguée pour la C.D.C.L.A.

SY.G.O.M. (*Syndicat Mixte de Gestion des Ordures Ménagères*) : Mr Philippe Hébert délégué et membre du bu-

## VENDREDI 8 MAI : CÉRÉMONIE ET REPAS DES AÎNÉS



De nombreuses personnes se sont réunies au monument aux morts pour honorer la mémoire de ceux qui ont eu le courage de prendre les armes pour défendre notre pays. Se souvenir et ne pas oublier ! Cette cérémonie a été l'occasion de mêler toutes les générations puisque Camille, élève de CM2, a procédé au lever des couleurs.

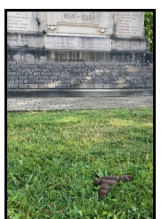
Elliott, tout jeune porte-drapeau romillois, a rempli son rôle avec respect et dignité tandis que Roger Morelle, ancien combattant, déposait la gerbe avec Madame le Maire. Merci à chacun pour sa présence : porte-drapeaux, pompiers et représentant de la gendarmerie, familles et pétripontains ainsi que les élus de Pont-Saint-Pierre et Romilly-Sur-Andelle.

Place ensuite au traditionnel repas des aînés à la salle Calvo, préparé par la municipalité. Des conseillers municipaux et leurs conjoints ont ainsi accueilli plus d'une centaine de participants et assuré le service de ce repas préparé par la maison Frion de Charleval et les boulangeries de Pont-Saint-Pierre.



Côté chansons et musique, c'est Eric Boyer qui a assuré de belle manière l'animation, au point de faire danser des convives jusqu'en toute fin d'après-midi ! Au moment de la célébration des doyens de cette journée, ce sont Mme Paulette Zede et Mr Lionel Corduan qui ont été honorés.

Honte à vous Monsieur ou Madame qui avez laissé votre chien déféquer ce 8 mai devant le monument aux morts alors que la place avait été nettoyée par les employés communaux. Vous n'avez aucun respect pour nos aînés qui ont péri pour obtenir notre liberté. Rappelons que les excréments des animaux domestiques sur la voie publique sont considérés par la loi (articles R 541-76 du code de l'environnement et R 632-1 du code pénal) comme un dépôt de déchets, ce qui impose le ramassage sous peine d'amende.



## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

### ANDELLE NATATION



L'association Andelle Natation est un club local qui accueille des nageurs en compétition dans une ambiance simple et conviviale depuis 1991. Le club est encadré par une équipe engagée et des coaches attentifs qui accompagnent nos nageurs tout au long de l'année, lors des entraînements, des compétitions et des stages.

Nous proposons la pratique de la natation en compétition dès 8 ans, en veillant à respecter le rythme et les objectifs de chaque nageur.

Au-delà de l'aspect sportif, nous attachons une grande importance à l'esprit d'équipe et à la progression de tous.

Des stages sont organisés à chaque période de vacances afin de renforcer la cohésion du groupe et partager des moments ensemble en dehors des entraînements habituels.

Le club s'implique également dans différentes actions et opérations solidaires.

Il nous tient à cœur de transmettre aux jeunes des valeurs d'entraide, de respect et d'ouverture, en leur montrant que, dans la vie, d'autres combats importants se mènent aussi en dehors du sport.

Andelle Natation reste avant tout un club à taille humaine, où chacun peut trouver sa place, progresser et s'épanouir dans un esprit familial.

Contact : Cindy Lefebvre, présidente, au 06.82.35.84.80 / andellenatation@orange.fr



### LES AMIS DU CHÂTEAU DE PONT-SAINT-PIERRE

Depuis plusieurs mois, les habitants de Pont-Saint-Pierre voient peu à peu le Château de Logempré reprendre vie, grâce à la mobilisation portée par notre association.

Cette dynamique locale s'exprimera pleinement lors de la grande

#### **Fête de la Musique, le samedi 20 juin 2026, de 14h30 à 23h, avenue du Château.**

L'événement sera entièrement gratuit et ouvert à tous, avec buvette et restauration sur place. Tout au long de l'après-midi et de la soirée, plusieurs groupes et artistes se succéderont dans une ambiance festive et familiale : l'Orchestre d'Harmonie de Romilly-sur-Andelle, Patrice Rondel, Marcello, Les Voix Liées, So'Crazy, Acoustic Breeze et trois groupes de l'école de musique Jacques Langlois (Wanted, Soundive et C-Naps). La sonorisation sera assurée par JSF Events, professionnel pétripontain !

À travers cette fête, l'association souhaite montrer que le château peut redevenir un lieu fédérateur pour le village. Mais cette ambition ne pourra continuer à grandir qu'avec l'aide des habitants.



Rejoignez-nous : <https://www.helloasso.com/associations/les-amis-du-chateau-de-pont-saint-pierre>

### STUDIO SPORTS

Studio Sports propose chaque semaine du fitness, du renforcement et du cardio pour se dépasser et brûler un maximum de calories.



Un cours de ZUMBA plein d'énergie et de dynamisme est également organisé, ainsi qu'un cours de techniques douces mêlant stretching, pilates et relaxation.

Contact : Sandra (Présidente) : 07.87.85.51.74 / Fadila (Trésorière) : 06.26.35.25.57 / Estelle (Coach référente) : 06.26.40.14.67

**STUDIO SPORTS**  
Fitness & bien-être

## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS (suite)

### L'AMICALE LAÏQUE

Notre association a organisé le dimanche 22 mars ses 26<sup>e</sup> « Foulées Amicales », sur un nouveau parcours, surtout sur des chemins, ou autour du terrain Roger Petit. 202 coureurs de tous âges se sont affrontés sur des parcours surveillés par une quarantaine de bénévoles. Les enfants de l'école primaire ont une nouvelle fois participé à nos courses à pied.



Ils étaient 38 cette année. Une remise de récompenses a eu lieu à l'école, pour tous les jeunes coureurs de la maternelle jusqu'au CM2, le mardi 28 avril.

L'Amicale a pu compter sur l'aide matérielle de la Mairie, le don de coupes et de lots par de nombreux commerçants et artisans de Pont-Saint-Pierre.

Notre association a aussi organisé un week-end de la Pentecôte touristique et culturel au Quesnoy (Nord) avec 29 participants. Au programme : visite du site minier de Lewarde, de Mons en Belgique, balade au pied des terrils. 3 journées très conviviales et enrichissantes qui ont ravi les participants. Une sortie « visite de Rouen » avec Franck Adam est prévue le samedi 13 juin, entre 14h et 17h.

Contact : Catherine Duriez, présidente, au 06.14.63.24.46

### ANDELLE REMISE EN FORME



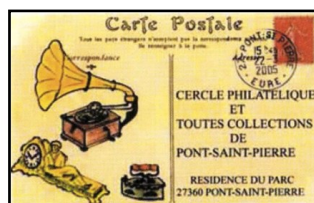
Andelle Remise En Forme est une association sportive axée sur la pratique du fitness et de la musculation. Nos locaux sont constitués d'une salle cardio et d'une salle musculation. Des vestiaires, sanitaires et douches sont également disponibles pour les adhérents.

Nous disposons de nombreux appareils permettant de pratiquer une activité physique en toute autonomie. L'entraide y est prépondérante. Ouverture : du lundi au vendredi de 6h à 20h, le samedi de 6h à 17h et le dimanche de 6h à 12h.

Nous sommes situés derrière la piscine tout en haut des marches.

Pour s'inscrire, il suffit de sonner lors d'un horaire de permanence le lundi de 18h à 20h ou le samedi de 11h à 12h30. Cotisation : 110 € pour un an, plus une caution de 20 € pour la carte magnétique.

### LE CERCLE PHILATÉLIQUE ET TOUTES COLLECTIONS



Notre association a pour vocation de faire découvrir le monde de la collection (timbres et cartes postales). Si vous partagez notre passion, n'hésitez pas à nous rejoindre. Pour ce faire, nos réunions ont lieu le 3<sup>ème</sup> week-end de chaque mois au local à la Résidence du Parc allée du Château.

Nous organisons 2 salons toutes collections par an. Le prochain salon est prévu le 18 octobre 2026. Jean-Claude Masselin, président : 06.13.14.02.06 ou [jean-claude.monique27@orange.fr](mailto:jean-claude.monique27@orange.fr)

### LE COMITÉ DES FÊTES

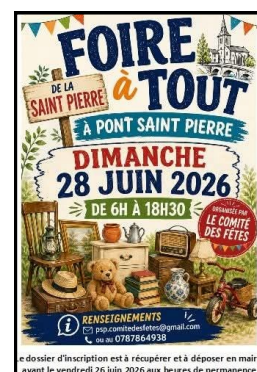
Après plusieurs années sans comité des fêtes, nous avons le plaisir d'annoncer la formation d'une nouvelle équipe, avec une dizaine de membres, pour proposer des animations festives dans notre commune, à l'initiative de Bernard Eterno. Pour commencer, le nouveau comité des fêtes organise la

**FOIRE A TOUT DE LA SAINT-PIERRE DIMANCHE 28 JUIN de 6h à 18h30**

**place du Square Philbert et avenue du Château**

[psp.comitedesfetes@gmail.com](mailto:psp.comitedesfetes@gmail.com) ou au 07.87.86.49.38

Dossier d'inscription à récupérer en mairie aux heures d'ouverture, avant le 26 juin.



Le dossier d'inscription est à récupérer et à déposer en mairie avant le vendredi 26 juin 2026 aux heures de permanence.

## CONNAISSEZ-VOUS BIEN PONT-SAINT-PIERRE ?

Voici la réponse à la question posée dans le Petit Pétripontain n°30



Cette photographie a été prise près de la rue du Collège, derrière la piscine. Il s'agit de l'ancienne entrée de l'actuel restaurant scolaire.

C'était déjà l'entrée de la cantine de l'ancien C.E.T. (*Collège d'Enseignement Technique*) appelé Centre d'Apprentissage à l'époque de sa construction, en 1946-1947, sous le mandat du docteur Jouannot, Maire.

Le premier directeur fut mr Cozette. On y enseignait la menuiserie, la forge, la tôlerie et l'ajustage.

Ce fut le premier centre du département à ouvrir après guerre. Beaucoup d'élèves qui sortaient de ce centre de formation jouissaient d'une bonne réputation.

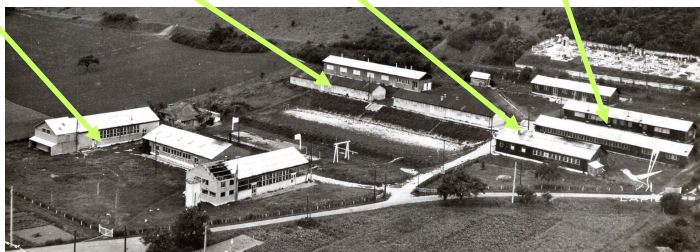
Bâtiments disparus  
emplacement  
de la piscine

salles  
pour les  
associations

Restaurant  
scolaire

bâtiments disparus,  
Emplacement d'un parking

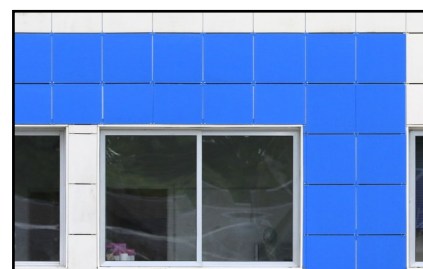
Photographie  
de l'époque  
de la  
construction



Ils trouvaient rapidement un emploi dans les entreprises locales.

L'établissement ferma ses portes en 1991.

Aujourd'hui la piscine a pris la place des ateliers, 2 bâtiments ont été supprimés pour faire place à un parking, les dortoirs ont été reconvertis en salles de sport mises à disposition des associations.



Saurez-vous dire à quel endroit de la commune a été prise cette photographie?

Réponse dans le  
Petit Pétripontain n° 32.

## INFORMATIONS PRATIQUES SANTÉ

**psychologues** : 13b Grande Rue  
Mélodie Ruinet 06.01.46.16.57  
Christie Lacaille-Fouasse 06.60.09.78.20

**maison médicale Henri Dunant** - Romilly-Sur-Andelle : 1868 rue de La Libération  
02.32.49.77.29

**centre de radiologie** - Charleval (échographie, radiographie, scanner, IRM) : 2 rue du Catelier ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h  
Rendez-vous au 02.32.49.47.37 ou sur le site radiologie-rouen.fr

**pharmacie** : Christine Haimet-Leroy 52 Grande Rue 02.32.49.70.45

**podologue** : Eugénie Sympat  
42b Grande Rue 02.32.48.12.36

**chirurgien dentiste** : Elisabeth Gervois  
7b Place du Marché 07.77.20.48.91

**cabinet infirmier** : 50 Grande Rue  
02.32.49.73.61 ou 06.08.88.27.92  
permanence de 8h30 à 9h sans RDV  
Baptiste Delalonde, Marjolaine Leroux,  
Stéphanie Roussette

**cabinet infirmier** : 56 Grande Rue  
Marion Laine 06.87.93.63.19  
permanence de 7h45 à 9h sans RDV

**kinésithérapeutes** : 4b Chemin Aux Bœufs  
Mathieu Giguel / Camille Bouveret  
06.84.75.43.21 RDV : monrdvkiné.fr

**audition** : Sonance 2 Place du Marché  
02.35.36.58.11 Camille et Victor Dardenne

**vue** : Andelle Optique 1 Place du Marché  
02.32.49.97.29 Nicolas Giffard

## INFORMATIONS PRATIQUES



### horaire de car

#### ligne 221 Alizay-Rouen

arrêt devant l'église de Pont-Saint-Pierre

départ Pont-St-Pierre / Rouen :

7h01 (période scolaire) / 12h51 (toute l'année)

CONTACTS : nomad-car@normandie.fr  
Transports publics routiers de l'Eure : 02 22 55 00 10



### le ramassage des déchets

Collecte des bacs jaunes  
(emballages) et noirs (autres déchets)  
**le LUNDI toutes les 2 semaines**

Bacs noirs : matin ; bacs jaunes : après-midi  
dates : **1er, 15 et 29 juin / 13 et 27 juillet**  
**10 et 24 août**

sortie des bacs **seulement la veille au soir.**  
rangement **le soir du ramassage au plus tard.**

### la déchetterie (06.63.15.40.16)

ouverture du **1er octobre au 31 mars**

**lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi :**  
**9h - 11h45 / 13h30 - 16h45 / fermé le jeudi**

ouverture du **1er avril au 30 septembre**

**lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi :**  
**9h - 11h45 / 13h30 - 17h45 / fermé le jeudi**

### la Bibliothèque Pour Tous

25 Grande Rue (après le porche)

**ouverte le mercredi de 10h30 à 12h et le samedi de**  
**10h à 12h sauf jours fériés**  
Gratuit pour les pétripontains

### La Mairie



54 Grande Rue 27360 Pont-St-Pierre  
02.32.49.70.14 [mairie@pontsaintpierre.fr](mailto:mairie@pontsaintpierre.fr)



CommunicationMairiePontsaintpierre



[www.pont-saint-pierre.fr](http://www.pont-saint-pierre.fr)



Téléchargez panneau pocket !  
pour avoir très vite des informations sur votre téléphone

La C.D.C.L.A. : 02.32.49.61.27 [www.cdcla-andelle.fr](http://www.cdcla-andelle.fr)  
La Vente Cartier rue Martin Liesse B.P.20 27380 Charleval

### l'agence postale communale

(dans les locaux de la mairie) 09.72.50.33.89

ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de  
16h à 18h, le samedi de 9h à 12h.

### la piscine (02.32.49.70.90)

#### ouverture au public en période scolaire

**lundi : 9h-11h / 16h40-18h30 ; fermé mardi et jeudi**  
**mercredi : fermé le matin / 14h-18h**  
**vendredi : 12h-13h30 / 15h40-21h30**  
**samedi : 10h45-13h (famille avec - de 5 ans) / 15h-18h30**  
**dimanche : 8h30-12h / fermé l'après-midi**

#### ouverture au public grandes vacances

**du lundi au jeudi : 10h-18h30**  
**vendredi : 10h-21h30**  
**samedi : 10h-12h (famille avec - de 5 ans) / 14h30-18h30**  
**dimanche : 8h30-12h.**

### eau, gaz, électricité, assainissement

**Véolia** : 24h/24 - 7j/7 - 09.69.39.56.34

**Urgence gaz sécurité** : 08.00.47.33.33

**E.D.F.** : dépannage 24h/24-7j/7 au 09.72.67.50.27

**Assainissement** : **C'est maintenant un service de**  
**la C.D.C.L.A. Contact : 02.32.68.34.46**

### conseillère numérique

Elle est présente à la mairie **le jeudi tous les 15**  
**jours de 9h30 à 11h45**, pour toute aide informa-  
tique, gratuitement. Contact mairie : 02 32 49 70 14

## LES NUMÉROS D'URGENCE

gendarmerie : 17  
gendarmerie de Fleury : 02.32.49.00.17  
service d'urgence européen : 112  
pompiers : 18 / SAMU : 15  
centre antipoison : 02.41.48.21.21  
médecins de permanence : 116 117  
SOS médecins 24h / 24 : 36 24  
pharmacie de garde : 32 37  
violences conjugales : 39 19  
harcèlement scolaire : 30 18  
cyberharcèlement : 30 18  
urgence sociale : 115  
enfance maltraitée : 119

### la route des « Bouleaux » (V.C. 92)

Elle est fermée, par des barrières, à la circulation  
des véhicules à moteur, sauf les riverains, pour la  
réserver aux promeneurs, cyclistes, familles,  
**Désormais, c'est tous les dimanches et jours**  
**fériés, du 01/04 au 31/10 de 10h à 20h ; du**  
**01/11 au 31/03 de 10h à 19h.**